



## Commission Régionale de Football Entreprises

Réunion du Mardi 21 Janvier 2020

Début de la séance à 19h30

Membres présents	Membres excusés
- ANTOINE Lionise	- EDWIN Mario
- DAUDE Philippe	- MERILLE Bernard
- DORILAS Ornélia	- SIMEON Michel
- NARECE Marc Elie	

### ENREGISTREMENT DU COURRIER

- Néant

### ENREGISTREMENT DES FEUILLES DE MATCHES

#### Match de la 11<sup>ème</sup> journée de championnat Football Entreprises :

Date	Heure	Equipe recevante	Equipe visiteuse	SCORE	ENREGISTRE LE	ARBITRE
18/01/2020	16h00	AS CEGELEC	CSA 9 <sup>ème</sup> RIMA	3 / 6	Feuille de matchs manquante!!!	AS ENDEL
18/01/2020	16h00	COS MAIRIE KOUROU	AS CHAR	6 / 1	20/01/2020	Présent : AS CEGELEC
18/01/2020	17h30	AS RENAULT	ASC PORTS ET DOCKS	3 / 0	21/01/2020	Absent : CSA 9 <sup>ème</sup> RIMA
18/01/2020	19h30	AS LOCA C.MOTORS	AS ENDEL	1 / 6	21/01/2020	Absent : COS CT GUYANE

### PROGRAMMATION DES MATCHS DU WEEK-END

Nous rappelons aux responsables de clubs de bien vouloir remplir correctement les rubriques de la feuille de match. La feuille de match doit nous parvenir le plus rapidement possible.

#### Match en retard de la 7<sup>ème</sup> journée de championnat Football Entreprises :

Date	Heure	Terrain	Equipe recevante	Equipe visiteuse	ARBITRE
25/01/2020	17h30	COUMBA LUGIER	AS CHAR	CSA 9 <sup>ème</sup> RIMA	AS RENAULT

### TOUR PRELIMINAIRE - 25/01/2020

Date	Heure	Terrain	Equipe recevante	Equipe visiteuse	ARBITRE	
25/01/2020	17h30	EDWIGE	AS LOCA CENTRAL MOTORS	COS CT GUYANE	ASC PORTS ET DOCKS	A

#### EN CAS D'ÉGALITÉ À LA FIN DU TEMPS RÉGLEMENTAIRE:

- Une prolongation de 2 périodes de 15 minutes chacune sera jouée.
- Les joueurs ont droit à une pause entre les périodes et ils ne devront pas quitter l'aire de jeu en cas d'égalité, à l'issue des prolongations, alors il sera procédé à l'épreuve des tirs au but du point de réparation.

« Article 81, règlements sportifs et généraux de la Ligue de Football de la Guyane »

La finale se joue sur terrain désigné du Comité de Direction de la Ligue de Football.

L'organisation est de sa responsabilité « Article 80 - 4 des règlements sportifs et généraux de la Ligue de Football de la Guyane ».

**N.B: Nous vous remercions de transférer les résultats sur le groupe.**

Fin de la séance: 21h00

Prochaine réunion le Mardi 28 Janvier 2020 à 19h00 au siège de la Ligue.

Président  
SIMEON Michel

Secrétaire  
DORILAS Ornélia